

Rapport des revenus et dépenses de campagne d'un candidat à la direction d'un parti

Référence : *Loi électorale*, article 127.16

BUT

Cette directive a pour but de prescrire la forme du rapport des revenus et dépenses de campagne à la direction d'un parti que le représentant financier ou la représentante financière d'une personne candidate doit produire à la suite du scrutin.

CONTENU

L'usage du formulaire intitulé Rapport des revenus et dépenses de campagne d'un candidat à la direction est obligatoire.

Les annexes 1 à 7 de ce rapport doivent obligatoirement être remplies et jointes au rapport, comme c'est décrit dans le modèle joint à la présente directive.

Pour que le rapport des revenus et dépenses de campagne soit recevable, les sections « Signature et déclaration de la représentante financière ou du représentant financier » et « Signature et déclaration de la personne candidate à une campagne à la direction » doivent être signées.

Il est aussi important de fournir une liste détaillée des réclamations (factures) impayées aux fournisseurs à la fin de l'exercice courant et d'inscrire le montant correspondant à la ligne 18 du rapport.

PÉRIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT

Le rapport des revenus et dépenses de campagne doit couvrir la période allant de la date de début de la campagne jusqu'à la date de remise du rapport.



DGE-275-VF (19-04)

Rapport des revenus et dépenses de campagne d'un candidat à la direction

IDENTIFICATION

Candidat(e) ou candidat à la direction		Date du scrutin Année Mois Jour			Période couverte par ce rapport		
Représentante financière ou représentant financier		Nom du parti			Du		
					au		

FONDS DE CAMPAGNE

Rentrées de fonds

1	Contributions (annexe 1, total A)		\$
2	Revenus d'activités (annexe 3, total E)	+	
3	Revenus accessoires (annexe 3, total F)	+	
4	Montants empruntés (annexe 2, total B)	+	
5	Autres revenus (préciser) :	+	
6	Autres revenus (préciser) :	+	
7	TOTAL DES REVENUS (lignes 1 à 6)	=	\$

Sorties de fonds

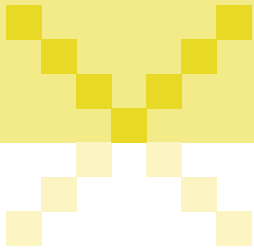
8	Dépenses de campagne (annexe 4, total G)		\$
9	Dépenses autres que de campagne (annexe 4, total H)	+	
10	Montant remboursé sur emprunt (annexe 2, total C)	+	
11	Dépenses faites, non réclamées par les fournisseurs dans les 60 jours du scrutin (annexe 5)	+	
12	Autres dépenses (préciser) :	+	
13	Autres dépenses (préciser) :	+	
14	TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 8 à 13)	=	\$

15	ENCAISSE À LA FIN DE LA PÉRIODE (lignes 7-14)	=	\$
----	--	---	----

16	Montant maximum des dépenses de campagne permis	=	\$
----	---	---	----

CALCUL DES DETTES DE CAMPAGNE RÉSIDUELLES OU DU SOLDE À TRANSFÉRER

17	Solde des emprunts à la date du présent rapport (annexe 2, total D)		\$
18	Réclamations (factures) impayées aux fournisseurs à la fin de l'exercice courant (fournir une liste à la date du rapport)	+	
19	Réclamations (factures) contestées par le représentant financier et impayées (annexe 6)	+	
20	TOTAL PARTIEL (lignes 17 à 19)	=	\$
21	Encaisse à la fin de la période (ligne 15)	-	
22	Si solde positif (lignes 20-21) : DETTES DE CAMPAGNE RÉSIDUELLES OU Si solde négatif (lignes 20-21) : SOLDE À REMETTRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS	=	\$



Annexe 1

Liste des électeurs ayant versé une ou plusieurs contributions à un candidat à la direction d'un parti et le montant total de celles-ci

IDENTIFICATION

Candidate ou candidat à la direction		Exercice		
		Année	Mois	Jour
Représentante financière ou représentant financier		Du		
Nom du parti		au		

Nom et prénom (ordre alphabétique)	Adresse du domicile (N°, rue, app., ville et code postal)	Montant \$
TOTAL A		

Candidate ou candidat à la direction

Annexe 2 - Emprunts et cautionnements

Emprunt n°	Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	*Intérêts payés dans l'exercice
TOTAL							
				B	C	D	D

* Inscrivez les intérêts payés à la ligne des autres dépenses du fonds de campagne.

Cautionnements

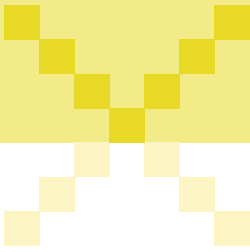
Nom et prénom de l'électrice ou l'électeur	Adresse du domicile (N°, rue, app., ville et code postal)	Montant cautionné

3

Annexe 3 - Sommes recueillies à l'occasion d'activités politiques ou d'activités de financement tenues aux fins de la campagne à la direction

Date	Lieu	Nature	Prix d'entrée	Sommes recueillies		Revenus accessoires	
				* à titre de contribution	à titre de revenu d'activité		
TOTAL						E	F

* Ces sommes doivent faire partie du montant des contributions à inscrire à la ligne 1 des fonds de campagne.



Annexe 4 ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES DE CAMPAGNE (à l'exclusion des dépenses faites, non réclamées par les fournisseurs)

IDENTIFICATION		Date du scrutin					
Candidate ou candidat à la direction		Année	Mois				
Représentante financière ou représentant financier		Jour					
Nom du parti							
Nom du fournisseur	N° consécutif des pièces justificatives	Montant de la dépense	DISTRIBUTION DU MONTANT DE LA DÉPENSE				Dépenses autres que de campagne
			Publicité	Biens et services	Location de locaux	Frais de voyage et de repas	
Soldes reportés							
TOTAUX (ou soldes à reporter)							H

Total G

Candidate ou candidat à la direction

Annexe 5 - État des dépenses faites, non réclamées par les fournisseurs dans les 60 jours du scrutin

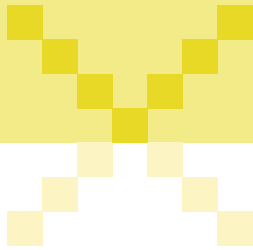
Nom et adresse du fournisseur	Date d'utilisation du bien ou du service	Nature de la dépense	N° consécutif des pièces justificatives	Date de réclamation	Montant de la dépense
TOTAL					

Annexe 6 - État des réclamations (factures) contestées

Nom et adresse du fournisseur	Raison de la contestation	N° consécutif des pièces justificatives	Montant de la facture	Montant contesté
TOTAL				

Annexe 7 - Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	N° du compte



Signature et déclaration de la représentante financière ou du représentant financier	
Je, _____	Prénom
_____	Nom
représentant(e) financier(ère) de _____	
Nom de la personne candidate	
dans le cadre de la campagne à la direction du parti _____	
Nom du parti	
déclare ce qui suit :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale. 2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre III de la Loi. 3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice de la personne candidate sont inscrits au présent rapport. 4. Toutes les sommes recueillies pour la personne candidate ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice de celle-ci et sont conformes à la Loi. 5. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'une électrice ou d'un électeur, ils ont été versés volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt. 6. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées sont inscrites au rapport des revenus et dépenses de campagne et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le 60^e jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à l'annexe 6 du présent rapport. 7. J'ai nommé les adjointes et adjoints en vertu de l'article 127.11 qui renvoie à 406, et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport, le cas échéant. 8. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport des revenus et dépenses de campagne. 9. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds de campagne de la personne candidate, sous la responsabilité de la représentante financière ou du représentant financier. 10. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, une fiche de contribution a été remise pour tout bien ou service fourni gratuitement par une électrice ou un électeur, à l'exception du travail bénévole, et une facture en attestant la valeur est jointe au rapport. 11. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) et 417 au cours de la campagne l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail ou la fourniture d'un véhicule personnel a été fait sans compensation ni contrepartie. 12. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets. 	
_____	, le _____
Signature de la représentante financière ou du représentant financier	Date

Signature et déclaration de la personne candidate à une campagne à la direction

Je, _____, _____,

Prénom

Nom

candidat(e) à l'occasion de la campagne à la direction du parti _____,

Nom du parti

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé(e) des règles concernant le financement et les dépenses de campagne à la direction d'un parti.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions et aux personnes autorisées à faire ou à autoriser des dépenses l'obligation de respecter ces règles.
3. J'ai été informé(e) des pratiques de sollicitation de ma représentante financière ou de mon représentant financier et de ses sollicitateurs et juge qu'elles sont conformes à la Loi électorale.
4. Je déclare avoir transmis à la représentante financière ou au représentant financier toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante financière ou du représentant financier.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, la représentante financière ou le représentant financier a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

_____, le _____

Signature de la personne candidate

Date